

# Perspectives

N°22/089 – 15 mars 2022

## ITALIE – Baisse de la production industrielle en janvier

Avant même le déclenchement du conflit en Ukraine, les données conjoncturelles de janvier indiquaient déjà une inflexion de l'activité. Après un premier repli en décembre, la production industrielle a de nouveau baissé de 3,4% en janvier et de 2,2% en glissement annuel. L'indice passe, après plus d'un an de récupération ininterrompue, en-dessous de son niveau de février 2020, soit à son niveau d'avant le déclenchement de la pandémie. L'acquis laissé au premier trimestre est également fortement négatif à -3,6%.

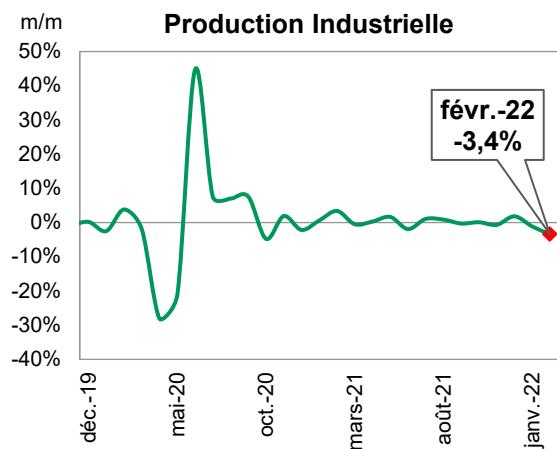
L'ensemble des catégories de biens sont concernés. Les biens énergétiques ont ainsi reculé de -5,2%, les biens de consommation de -3,6% et les biens intermédiaires de -3,4% par rapport à décembre. La baisse de la production dans les biens d'équipement a été plus contenue, avec un repli de -1,6%.

Les secteurs d'activité économique qui ont enregistré les plus fortes baisses en glissement annuel sont les industries extractives (-12,7%), la fabrication de matériel électrique (-12,0%) et les autres industries manufacturières (-7,1%). À l'inverse, les hausses les plus marquées ont été observées dans la production de produits pharmaceutiques (+10,7%), dans la fabrication de coke et de produits pétroliers raffinés (+8,2%) et dans la fourniture d'électricité et de gaz, (+1,6%).

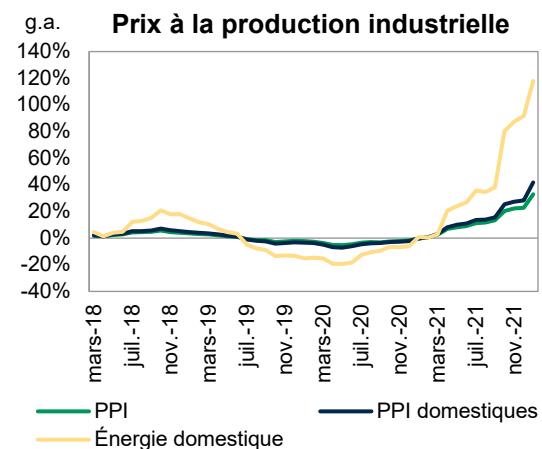
Outre les problématiques liées aux goulets d'étranglement dans les chaînes de production, le recul de janvier témoigne du fort impact négatif exercé par la pression à la hausse sur les prix à la production constatée depuis plusieurs mois par les enquêtes. Alors que l'indice des prix à la production industrielle enregistre une croissance constante depuis la fin de l'été 2021, ce dernier semble avoir franchi un nouveau cap en début d'année. En janvier 2022, les prix à la production de l'industrie ont ainsi bondi de 9,7% par rapport à décembre et de 32,9% sur une base annuelle. La hausse est d'autant plus perceptible sur le marché domestique qui enregistre un accroissement des prix à la production de 12,4% par rapport à décembre 2021 et de 41,8% en glissement annuel. Sans surprise, cette hausse est tirée par la forte croissance des prix de l'énergie qui enregistre une augmentation de +28% par rapport à décembre et +118% en glissement annuel.

Déduction faite du secteur de l'énergie, la croissance des prix reste contenue bien qu'en accélération avec +1,8% en variation mensuelle et +11,0% en glissement annuel. Par rapport au mois précédent, il semble que la hausse des coûts de l'énergie ait par effet de contagion touché davantage de produits. Ainsi, en janvier 2022, les prix dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques ont augmenté sur une base mensuelle de 1,6% mais la mesure de la flambée des prix est plus marquée sur une base annuelle avec +23,3% sur le marché intérieur, de +33,8% sur le marché de la zone euro et de +25,4% hors zone euro. Les produits chimiques suivent une courbe comparable avec +19,7% sur le marché intérieur, +20,5%

en zone euro et +18,3% hors zone euro. La seule baisse concerne les produits informatiques, électroniques et optiques (-0,8% en zone euro).



Sources : Istat, Crédit Agricole S.A.



Sources : Istat, Crédit Agricole S.A.

**Notre opinion** – Il semble que l'on ne soit qu'au tout début d'un engrenage. En effet, il est difficile d'envisager au regard du contexte actuel une amélioration de la situation à court terme des prix de l'énergie et des matières premières. Les enquêtes dans l'industrie sont pour l'heure encore relativement optimistes et témoignent jusqu'en février (PMI) d'une amélioration des pressions liées aux prix et de carnets de commandes encore fournis. À juste titre, ces dernières n'intégraient pas encore le facteur conflit. Il va sans dire que la photographie que devraient nous donner les indices de confiance de mars et d'avril sera tout autre. Le soutien public pourrait s'avérer déterminant. Face au signal d'alarme lancé il y a plusieurs mois par les industriels, la réponse de l'État italien avait été immédiate en débloquant deux enveloppes successives (15 Mds d'euros) pour atténuer les effets de la hausse du coût de l'énergie, notamment sur les plus petites structures. Mais ce qui semblait être un mauvais cap à passer, qui aurait persisté tout au plus un ou deux trimestres, pourrait durer plus longtemps. Après la pandémie, le conflit Russie/Ukraine va tester de nouveau la résilience de l'industrie italienne mais également celle des finances publiques du pays.

Article publié le 11 mars 2022 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

## Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
11/03/2022	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
11/03/2022	<u>Parole de banques centrales – La BCE anticipe la fin des achats d'actifs mais repousse la hausse des taux</u>	Zone euro
10/03/2022	<u>Qualifier l'impact du choc et les réponses de politique économique</u>	Europe
10/03/2022	<u>Amérique latine – Il est parfois heureux que l'Europe soit éloignée</u>	Amérique latine
09/03/2022	<u>Asie – Le choc passera surtout par les prix</u>	Asie
08/03/2022	<u>Europe centrale et orientale, Turquie : une très forte dépendance aux hydrocarbures de Russie</u>	Turquie
08/03/2022	<u>Moyen-Orient et Afrique du Nord – Premiers impacts économiques de la guerre en Ukraine</u>	MOAN
04/03/2022	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
04/03/2022	<u>France – Les relations commerciales avec la Russie et l'Ukraine, état des lieux et risques potentiels</u>	France
02/03/2022	<u>L'OBSERVATOIRE financier des entreprises agroalimentaires</u>	Agri-agro
02/03/2022	<u>Thaïlande – Un peu d'espérance</u>	Asie
01/03/2022	<u>Maroc – La pire sécheresse depuis trente ans et ses conséquences économiques</u>	Afrique du Nord
28/02/2022	<u>Italie – Guerre en Ukraine et inflation</u>	Italie
25/02/2022	<u>Allemagne – Conjoncture : PIB au T4-2021</u>	Allemagne
25/02/2022	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
24/02/2022	<u>L'ADN au secours de la donnée</u>	Deeptech
23/02/2022	<u>Iran – Où en est l'économie à la veille des résultats des pourparlers de Vienne ?</u>	Moyen-Orient
23/02/2022	<u>Europe – L'Allemagne à la table des faux-semblants ?</u>	Allemagne
22/02/2022	<u>Pérou – À un pitoyable spectacle politique s'oppose une économie "résiliente"</u>	Amérique latine
22/02/2022	<u>Avenir de l'Europe - Les politiques macro-prudentielles</u>	Europe
22/02/2022	<u>Asie – Singapour peut-elle s'imposer comme une alternative crédible à Hong Kong ?</u>	Asie

### Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication :** Isabelle Job-Bazille

**Rédacteur en chef :** Armelle Sarda

**Documentation :** Dominique Petit – **Statistiques :** Robin Mourier, Alexis Mayer

**Secrétariat de rédaction :** Christine Chabenet

Contact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

### Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Etudes ECO** disponible sur App store

Android : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.